

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 15 mai 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Liste des jurés d'assises
2. Désignation des Délégués Déontologues
3. Rapport d'activité 2022 de la CCCD
4. Décision modificative budget La Pommeraie
5. Demande de subvention, plan 5000 équipements

Erbray, le 10 mai 2023

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

